



La Neuveville



Commune mixte de Plateau de Diesse



Nods



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville cherche pour ses services techniques un ou une

TECHNICIEN/NE

Degré d'occupation: 100 %

Mission :

- Assurer le développement et l'état d'entretien approprié du réseau routier municipal
- Assurer le développement et l'état d'entretien approprié du réseau municipal des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires
- Assurer certaines tâches de police des constructions (contrôle des chantiers en cours, des travaux de construction et des canalisations)
- Assurer l'entretien des bâtiments communaux

Exigences :

- CFC de dessinateur en génie civil ou en bâtiments ou formation jugée équivalente
- Solide expérience pratique, esprit d'équipe
- Sens de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse, bonne gestion des priorités, esprit d'initiative, entretient
- Facilité de communication orale et écrite, rédaction de rapports
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la fonction

Entrée en fonction : 1^{er} mai ou date à convenir

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal

Renseignements : vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de Mme Christine Féver, responsable, au No 032 752 10 80

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées à: Conseil municipal, Ressources humaines, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, avec la mention "Technicien STN", jusqu'au 7 février 2018.

La Neuveville, janvier 2018

Le Conseil municipal

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

LES INFOS DU MUNICIPAL

2 FÉVRIER 2018

Initiative "No Billag" - votation du 4 mars 2018

Une fois n'est pas coutume, le Conseil municipal prend position sur une votation fédérale. Il invite la population à voter non à l'initiative "No Billag" du 4 mars prochain. La suppression de la redevance radio et télévision aurait des conséquences négatives au point de vue fédéral. Cela pourrait nuire à la diversité médiatique, ainsi qu'à la formation de l'opinion en Suisse et toucher fondamentalement à l'identité nationale par la possibilité qu'auraient des groupes étrangers d'acheter la SSR ou d'autres médias. Le Conseil municipal vous demande donc de rejeter l'initiative "no Billag" lors des prochaines votations.

Verts du Jura bernois

Le Conseil municipal a décidé d'autoriser les Verts du Jura bernois à installer un stand d'information devant le Centre des Epancheurs, le samedi 10 mars 2018 de 08h30 à 12h30.

CONSEIL MUNICIPAL



ECOLE ENFANTINE (1^{ère} année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2013 et le 31 juillet 2014 ainsi que ceux nés entre le 1^{er} août 2012 et le 31 juillet 2013 qui ont reporté la 1^{ère} année commenceront l'école enfantine à la rentrée d'août 2018.

Tous les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Au cas où vous n'auriez pas reçu ce formulaire d'inscription, nous vous prions de prendre contact avec la direction de l'école au numéro 032 / 751 24 79 d'ici le 9 février.

ECOLE ENFANTINE (2^{ème} année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2012 et le 31 juillet 2013 fréquentant déjà l'école enfantine sont inscrits d'office pour la 2^{ème} année d'école enfantine.

La Direction

Avis de construction

Requérant et auteur du projet : M. Francis Gerz, rue de l'Hôpital 15, 2520 La Neuveville.

Projet : Installation d'une pompe à chaleur sur la terrasse existante et remplacement de la porte d'entrée du magasin par une porte en bois, à la rue du Marché 19, sur la parcelle no 340, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dérogation : Art. 5.2.13 du règlement de quartier

« Vieille Ville » pour l'installation d'une pompe à chaleur sur la terrasse existante.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 février 2018 au 2 mars 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 février 2018

Services techniques de La Neuveville



FÊTE NATIONALE 2018

APPEL D'OFFRES
pour mettre sur pied et gérer
la buvette du 1^{er} août

Toute société locale s'intéressant à l'organisation de cette buvette est priée de s'annoncer par courrier auprès de la Société de développement, Case postale 52, 2520 La Neuveville **jusqu'au 15 mars 2018.**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Marion Sängler au 032 338 19 25 ou par mail : marion.sanger@gmail.com

Avec nos vifs remerciements.

Société de développement La Neuveville



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

FÉVRIER

Lundis 5, 12 9.30-11.30h
Samedi 10 9.30-11.30h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 3 février de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

VIGNETTE OBLIGATOIRE POUR DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que chaque ménage allant déposer des déchets verts (gazon ou compost ménager) ou des branchages aux endroits prévus à cet effet doit être au bénéfice d'une vignette. Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou commune@nods.ch). Son prix est de CHF 80.- par année. Des contrôles seront effectués mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour "jouer le jeu". Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil communal

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Des cartes journalières CFF sont en vente pour tous les habitants du district, au prix de CHF 44.-, à l'administration communale de La Neuveville (032 752 10 10). Vous pouvez également faire la réservation par internet en allant sous le site www.laneuveville.ch puis sous "Administration" et ensuite "cartes journalières CFF".

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Afin d'informer les citoyennes et citoyens sur les décisions prises par votre exécutif, les "Echos du Conseil communal" sont régulièrement affichés au panneau officiel sous le couvert de l'ancienne administration.

Ce compte-rendu vous informe des principales décisions prises et d'informations diverses.

Conseil communal



Nouvelles de l'administration

Inge Hubacher à la tête de l'Office des affaires sociales



Le Conseil-exécutif a nommé Inge Hubacher cheffe de l'Office des affaires sociales, une fonction qu'elle remplira à partir du 1^{er} mai 2018. Après un apprentissage d'employée de commerce de détail, elle a obtenu une maturité et s'est formée comme agente fiduciaire avec brevet fédéral et comme experte-comptable diplômée. De 1993 à 2012, elle a travaillé au sein de l'administration du canton de Saint-Gall, d'abord comme réviseuse et responsable de mandat pour le contrôle des finances à l'office des communes, avant de diriger celui-ci à partir de 2003. En 2012, elle a été engagée à l'office de la sécurité sociale du canton d'Argovie, en tant que directrice suppléante et cheffe des finances et des ressources. Depuis 2016, Inge Hubacher est conseillère indépendante pour les communes, agente fiduciaire et animatrice. Elle a 52 ans et vit à Orpond, près de Bienne. Au cours de sa carrière professionnelle, elle a assumé de nombreuses tâches de conduite. Les finances publiques n'ont pas de secret pour elle et elle justifie de compétences avérées dans les relations entre canton et communes.

Mise au concours de bourses de perfectionnement 2018

La Commission intercantonale des arts de la scène des cantons de Berne et du Jura (CicaS) veut permettre aux actrices et acteurs culturels de la région d'acquérir de nouvelles connaissances. Elle met donc au concours pour l'année 2018 plusieurs bourses de perfectionnement de courte durée ouvertes aux métiers des arts de la scène. Il sera possible de postuler toute l'année.

Ces bourses visent des projets de perfectionnement (stage, atelier, formation, etc.) de quelques jours ou semaines. Elles correspondent à la volonté de la CicaS de promouvoir, par une série d'actions et de mesures, les arts de la scène dans l'espace interjurassien et à Bienne tout en leur donnant une meilleure visibilité et davantage de lisibilité.

Le stage, l'atelier, la formation ou le perfectionnement doit de préférence se dérouler hors de Suisse. Il peut être existant ou autoproduit avec une personne, un lieu, une compagnie ou autre. Les formations élémentaires sont exclues du concours. Tous les métiers des arts de la scène peuvent prétendre à ces bourses. Chaque bourse est dotée d'une somme maximale de 5000 francs, comprenant tout ou partie du voyage et du perfectionnement.

Les candidates et candidats aux bourses doivent être dotés d'un projet de perfectionnement personnel et individuel, être âgés de 18 ans au moins (pas d'âge maximum) et pouvoir justifier d'une pratique et d'une implication dans le domaine des arts de la scène. Ils doivent habiter dans le canton du Jura ou la partie francophone du canton de Berne, ou être en mesure de justifier d'un lien artistique étroit avec l'un des deux cantons. En cas d'obtention d'une bourse, il sera demandé à la lauréate ou au lauréat un compte-rendu écrit du voyage dans le mois qui suit la fin du stage.



STRESSÉ ? FATIGUÉ ?

L'alcool
n'est pas la solution !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	30.03.2018		Vendredi Saint
Lundi	02.04.2018		Pâques
Jeudi -			
Vendredi	10.05.2018	11.05.2018	Ascension
Lundi	21.05.2018		Pentecôte
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

Horaires des déchetteries Diesse / Prêles

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

FOIRE DE PRINTEMPS À LAMBOING

La traditionnelle foire de printemps aura lieu **le samedi 17 mars 2018**.

Les personnes intéressées à tenir un stand peuvent s'inscrire jusqu'au 25 février 2018 auprès de Mme Priska Joliquin (f.p.joliquin@bluewin.ch).

L'administration communale

FANFARE L'ESPERANCE LAMBOING**Soirée musicale et théâtrale**

La fanfare L'Espérance vous invite à venir partager un moment de détente en prenant part à sa soirée musicale avec la participation des jeunes musiciens de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse, sous la direction de Mme Brigitte Jäggi, suivie d'une pièce de théâtre intitulée "Une femme dans un sac" rires assurés...

Cette soirée aura lieu au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing les 16 et 17 février 2018 à 20h15

D'avance nous vous remercions de votre soutien.

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 4 MARS 2018

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance**. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre.

Présidence :

M. François Gauchat

Administration :

Mme Catherine Rossetti

Bureau de vote

Dimanche 4 mars 2018 de 10h00 à 12h00

Membres :

Mme Viviane Bourquin
Mme Monika Carrel

Membres suppléantes :

Mme Catherine Carnal
Mme Kimberley Carnal

Bureau de dépouillement

Dimanche 4 mars 2018 dès 10h00

Membres :

Mme Josiane Carrel
Mme Camille Carrel
Mme Sandrine Cusack
M. Niels Carnal
M. Hervé Comment
M. Davy Decrauzat

Membres suppléant(e)s :

Mme Isabelle Cataldo Geiser
Mme Cécile Chatelain
M. Laurent Carniel

L'administration communale

**VOTATIONS FÉDÉRALES DU 4 MARS 2018
SITE EASYVOTE POUR LES JEUNES !**

D'avantage de jeunes et de jeunes adultes aux urnes! Ceci est l'objectif qu'easyvote aimerait atteindre grâce à des informations simplifiées et à des mesures de sensibilisation adaptées aux jeunes.

Pour les prochaines votations du 4 mars 2018, vous trouverez sur leur site, www.easyvote.ch, toutes les informations utiles afin de vous aider à voter.

Alors n'hésitez plus, votez !

L'administration communale

jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 février au 4 mars 2018. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 2 février 2018
Secrétariat communal

**SURFACES AGRICOLES À LOUER
À DIESSE ET À LAMBOING**

La commune met en location :

- une bande de terrain agricole de la parcelle no 2196 du ban de Diesse, "Le Marais", d'une surface de 105.75 ares
- une bande de terrain agricole de la parcelle no 2018 du ban de Lamboing, "Bottin", d'une surface de 86,20 ares
- une bande de terrain agricole de la parcelle no 2054 du ban de Lamboing, "Grosse Fin", d'une surface de 41.80 ares

Toute personne peut manifester son intérêt, par écrit ou par courriel à : info@leplateaudediesse.ch, jusqu'au mercredi 7 février 2018.

L'administration communale

**COMMANDE INTERMÉDIAIRE DE MAZOUT**

Les personnes intéressées par une commande groupée intermédiaire d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing ou par courriel à lecomte.a@hotmail.com d'ici au 21 février 2018 au plus tard.

a) Je passe commande de litres d'huile de chauffage.

ou

b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit litres d'huile de chauffage.

Qualité Normal ECO

Nom, prénom

Adresse

NPA / Localité

No de tél.

Signature

Date

La livraison est prévue début à mi-mars 2018.
(la commande principale se fera durant l'été)

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1953 et des femmes nées en 1954.

Pour ce mois de février, nous vous proposons un après-midi de jeux. La rencontre aura lieu le :

mercredi 21 février 2018 à 15h00, au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Afin de pouvoir organiser cet après-midi au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 16 février 2018 au plus tard.**

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent l'inscrire sur le bulletin d'inscription.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au Service bénévole 7 sur 7 (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no 032 752 10 77).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de décembre et de janvier.

L'administration communale

Talon d'inscription – Après-midi de jeux

Nom : Prénom :

Adresse : Localité :

No de tél. : Transport : NON OUI

*A retourner jusqu'au vendredi 16 février 2018 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles*

INVITATION À LA POPULATION**Plantation d'arbres fruitiers à haute tige dans le cadre du projet VERGER+**

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), soutenue par le Fonds suisse pour le paysage (FSP), relance l'action VERGER+. Cette dernière consiste à soutenir un projet de plantation d'arbres fruitiers à haute tige et s'adresse aux agriculteurs, aux particuliers, aux collectivités publiques, etc.

Nous invitons les citoyennes et citoyens à une soirée d'information qui aura lieu le 20 février 2018 à

20h00 au Battoir de Diesse. M. Victor Egger, responsable de la station d'arboriculture à la FRI, présentera le projet et les possibilités à disposition.

Soyez les bienvenus !

Le Conseil communal

**Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch**

**TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET
VENTE DE BOIS DE FEU**

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00 (départ forêt).

Commune mixte de Plateau de Diesse
et Commune Bourgeoise de Prêles

Fête de la musique au Plateau**RECHERCHE DE MUSICIENS
AMATEURS OU PROFESSIONNELS**

L'organisation de la Fête de la musique a pour vocation de promouvoir la musique. Elle encourage les musiciens amateurs ou professionnels à se produire "bénévolement" devant un public.

La manifestation aura lieu le samedi 23 juin 2018, à la cantine de Lamboing.

Afin de pouvoir proposer un grand choix de musique, nous sommes à la recherche de groupes ou de musiciens régionaux qui seraient intéressés, lors de cette fête, à présenter une ou plusieurs prestations musicales, d'une durée d'environ 15 minutes.

Pour tout renseignement ou pour vous annoncer, merci de contacter notre conseillère communale, Mme Alexia Lecomte, par mail : lecomte.a@hotmail.com.

Nous vous remercions vivement de votre intérêt.

Le comité du CAPD

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****1^{er} trimestre 2018****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Au nouvel arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30.

3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars

L'administration communale





Initiation au ski randonnée



La société La Sportive Plateau de Diesse et ses membres expérimentés offrent à la population une matinée d'initiation ou de perfectionnement au ski randonnée sur les pentes de Chasseral.

Dimanche 4 février 2018
de 8h30 à 12h00
au Télésiège de Nods

Prix de l'activité: gratuit !

Venez svp avec votre équipement complet (habits, chaussures, skis, peaux et bâtons). Aucun matériel disponible sur place.

Location matos : @Ski King Biemme @Vertical Passion
La Chaux-de-Fonds @Goéland Neuchâtel

Inscription: lasportive.ch/skirando

Délai d'inscription : 1^{er} février 2018. Attention, les places sont limitées !



3 annulations de vacances.

112 nuits passées au laboratoire.

1 cause élucidée du cancer de l'enfant.

Vos dons nous permettent d'encourager des chercheurs engagés. CP 30-3090-1

recherche suisse contre le cancer

Pour que la guérison devienne la règle.



Nouvelles de l'administration

La révision 2020 de la loi sur le personnel en consultation

Le Conseil-exécutif a mis en consultation jusqu'au 25 avril la révision 2020 de la loi sur le personnel. Elle introduit, à la demande du Grand Conseil, l'horaire de travail fondé sur la confiance pour les cadres supérieurs de l'administration cantonale bernoise. Le gouvernement n'y est de son côté pas favorable, compte tenu notamment des risques pour la santé. Le projet établit par ailleurs des règles plus claires sur la façon de traiter les données personnelles des employés générées lors de l'utilisation de l'infrastructure électronique.

En proposant d'introduire l'horaire de travail fondé sur la confiance pour les cadres supérieurs de l'administration, le gouvernement cantonal bernois satisfait une demande du Grand Conseil. D'après le projet en consultation, les cadres de l'administration cantonale seraient libérés de l'obligation de saisir leur temps de travail, mais ils ne pourraient plus compenser leurs heures supplémentaires.

En contrepartie, la révision prévoit d'accorder une indemnité égale à 6% au plus du salaire annuel et des cotisations d'épargne supplémentaires de l'employeur à la caisse de pension égales à 3% du salaire assuré. Il devrait être possible de prendre dix

jours de compensation au plus à la place de l'indemnité. Le temps de travail fondé sur la confiance concernerait, dans un premier temps, les secrétaires généraux et leurs suppléants, les chefs d'office et les fonctions analogues.

Le gouvernement bernois estime qu'il ne faut pas mettre en place ce mode de travail étant donné les risques qu'il comporte pour la santé. Il craint que les cadres supérieurs concernés ne parviennent plus à gérer de manière adéquate leur surcharge de travail, la saisie et le contrôle du temps devenant superflus.

Protection de la personnalité améliorée

La révision 2020 de la loi sur le personnel vise en outre à créer une base juridique afin de protéger les employés du canton contre l'exploitation abusive de données saisies lors de l'utilisation de moyens électroniques au sein de l'administration. Les ordinateurs, les appareils mobiles et la téléphonie Internet laissent des traces induites par le système, dites données secondaires. Enregistrées automatiquement, elles peuvent inclure des données personnelles particulièrement dignes de protection. L'objectif de la révision est d'empêcher qu'elles soient utilisées indûment.

La procédure de la consultation durera jusqu'au 25 avril 2018.

Consultation sur la révision de l'ordonnance radio-TV

Le gouvernement cantonal bernois approuve la révision de l'ordonnance fédérale sur la radio et la télévision. Pour lui, les stations régionales privées de radio ou de télévision ne doivent pas être lésées par la possibilité donnée à la SSR de cibler sa publicité. Dans sa réponse à la consultation, le Conseil-exécutif se félicite du soutien futur à l'Agence télégraphique suisse (ats). L'agence de presse nationale joue un rôle important pour la qualité journalistique. Les petites rédactions de la presse locale et les chaînes radio-tv régionales profitent particulièrement de la couverture journalistique de l'ats, qui leur livre des informations fiables et rapides.

Subventions cantonales 2018 aux écoles de musique

Le Conseil-exécutif a accordé, pour 2018, des contributions pour un total de 17,36 millions de francs aux 29 écoles de musique reconnues par le canton.



Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 2 février

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
Culte de l'enfance, à 16h30 à la Maison de paroisse

Samedi 3 février

9h Catéchisme Cycle III (10e, 11e) à la Maison de paroisse

Dimanche 4 février

10h Culte régional Clin Dieu à l'église de Nods, avec le thème du Dimanche de l'Eglise : "il était une foi. Raconter des histoires". Tous les catéchumènes et leurs parents sont invités à ce culte autrement préparé par une équipe inter paroissiale formée de catéchumènes et d'adultes.

Nous dirons au revoir à Céline Ryf ; et accueillerons la pasteure Solveig Perret qui commence son ministère.

9h30 Départ du bus "Margrit" devant le parking de la Coop

Mercredi 7 février

10h partage biblique et prière à la salle Schwander, Grand-Rue 13

14h30 Chœur du mercredi à la Maison de paroisse

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 4. Februar

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst zum Kirchensonntag. Thema: „Unsere Geschichten erzählen“. Mit Karin Schneider und Luc Künzler (Musik), Fanny Geiser, Marianne Käser, Elsbeth Würmli und Matthias Grimm. Anschliessend Apéro.

Pikettdienst

11. Januar bis 3. Februar: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

4. bis 11. Februar: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98)

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über : www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 4 février

10h Messe de toute l'UP à Bienne (Christ-Roi). Fête des bénévoles. Un transport en bus est organisé (gratuit). Départ à 9h30 du parking de l'église de La Neuveville. Retour après la messe et après le repas des bénévoles.

Mardi 6 février

10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos

Jedi 8 février

8h45 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 11 février

10h Messe à l'église paroissiale

Catéchèse

Samedi 3 février de 10h à 11h30 à la salle paroissiale : initiation à la prière pour tous les enfants de la catéchèse.

Secrétariat de la paroisse : voir sous Agenda

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Culte Clin Dieu

Dimanche 4 février 10h, Nods, culte intergénérationnel animé par des jeunes et des adultes

Eveil à la foi

Samedi 10 février, 17h00 à l'église. Pour les enfants de 3 à 6 ans, découverte de l'orgue. Les enfants pourront jouer de l'orgue et repartiront avec un joli bricolage

Dimanche 11 février

Culte à Diesse, 10h, Participation de Mme Nicole Tille de l'EPER, elle donnera des informations sur l'évolution du projet humanitaire soutenu par la paroisse en Transcarpatie

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing; 9h45 centre du village de Diesse quand le culte à lieu

à Nods ou La Neuveville

Contact

Présidente: Mme Anne-Claude Dubois

079 372 79 60, dubois5@bluewin.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 4 février

Culte Clin Dieu à 10h. culte régional avec et pour les jeunes

Vendredi 9 février

Méditation et prière à 9h à la salle de paroisse

Dimanche 11 février

Culte à Diesse à 10h. Transport : départ du parc de l'église de Nods à 9h40

Mardi 13 février

Rencontre des aînés à 14h à la salle de paroisse

Vendredi 16 février

Méditation et prière à 9h à la salle de paroisse

Dimanche 18 février

Culte avec cène à 10h

Contacts

Pasteure remplaçante : Ursula Tissot

079 502 90 06 - ursula.tissot@gmail.com

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

20h groupe de jeunes

Dimanche 4 février

10h Culte avec le pasteur Didier Suter, St-Cène

- AWJJ : 9^{ème} à 11^{ème} Harmos

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 3 février

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte, pasteur Pierrick Avelin

Mercredi 7 février

19h30 : Réunion de prières

20h : Etude de l'Apocalypse

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Nous aidons les personnes âgées à rester autonomes le plus longtemps possible.

Soutenez-nous.

www.prosenectute.ch
Compte postal 87-500301-3
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

Après une chute, Johanna S., 82 ans, n'est retrouvée dépendante des décisions des autres.



Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi

de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Services industriels de La Neuveville

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Boulangerie de service : Agazzi - La Neuveville

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

Agenda / Musées

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch - museelaneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h, chemin de la Raisse 3 : lundis 5,12, (19 pas de répétition) & 26 février / 5, 12 & 19 mars. 26 mars 20h AG.

mosaïque.jospace.ch

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Jedi	15 février	Phanee de Pool
Vendredi	16 février	Little J-C - Blues
Samedi	10 mars	Pierre Descoedres & Band - Jazz
Samedi	24 mars	Georges Chelon - chanson française
Samedi	7 avril	Crazy Pony - Country
Vendredi	20 avril	Bouillon - humour et Julien Paillard - accordéon
Vendredi	4 mai	Marey - pop-folk & blues-rock

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes